



Commission de Gestion et des Finances De la Commune de Bougy-Villars

oct.-20

Au Conseil général de la
Commune de Bougy-Villars

Rapport de la CoGestFin sur le préavis municipal n°04/2020 relatif à une demande de crédit de CHF 1.900.477 relatif au réaménagement et la valorisation de la grand-rue

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,
La Commission de Gestion et des Finances composée de :

Richard Gerritsen Président (excusé),

Jean-Michel Thieulin,

Alfred Wiesmann,

Alec Cergneux.

S'est réunie pour analyser le préavis de la grand-rue. Lors de la séance du 29 Septembre 2020, Mme Mary-Claude Liang, Municipale des routes et bâtiments communaux, nous a exposé en détail le projet. La commission s'est réunie une nouvelle fois le 07 Octobre toujours avec Mme Mary Claude Liang et M. Monney afin de répondre à certaines questions en suspens. Nous les remercions pour toutes les réponses apportées

Faisabilité :

La commission de Gestion et de finance doit se prononcer sur la faisabilité de ce préavis. Cependant, étant donné les comptes proposés lors du dernier conseil du 22/09/20 et à la bonne santé financière de la commune, il est difficile, voire impossible pour la commission de s'opposer à un tel projet. Par ailleurs, nous trouvons tout à fait pertinent d'investir nos fonds dans la valorisation de notre patrimoine plutôt que dans des placements financiers possiblement coûteux.

Etude des devis :

La commune nous a proposé l'étude de plusieurs devis concernant certains points précis de ce vaste préavis. Concernant la pertinence des devis, il nous est difficile une fois de plus de nous prononcer, aucun de nos membres ne faisant partie des corps de métier impliqués. Et certains devis varient du simple au triple suivant les choix de matériaux ou l'affectation des locaux.

Typiquement, le prix de rénovation du local pompe nous semble complètement démesuré (200.000 CHF) en comparaison du premier devis fourni pour la mise en valeur du cœur du village à savoir la place de l'ancien collège (76000 CHF). De même, la rénovation des WC publics ne nous semble pas d'une importance primordiale, surtout pour le coût annoncé !

Commission de Gestion et des Finances de la Commune de Bougy-Villars

Cependant, le montant du préavis nous oblige à passer par la procédure des soumissions aux marchés publics, ce qui pourrait encourager certaines entreprises à soumissionner à des prix un peu inférieurs, sachant que le prix n'est pas le seul critère de choix des sous-traitants pour les marchés publics.

Nous ne pouvons donc pas nous prononcer sur les devis estimatifs (et non définitifs) fournis à la commission, et nous ne devons pas non plus nous prononcer sur la pertinence de tel ou tel choix de matériaux, car cela est du ressort de la commission ad-hoc !

Il nous appartient seulement de nous prononcer sur une enveloppe globale de 1,9 millions sur laquelle notre réponse est relativement simple. Cet investissement est pertinent et à la portée de notre bourse !

La commune nous a aussi averti qu'il n'était pas raisonnable de compter sur une quelconque subvention de l'état ou du canton en l'état actuel des choses. Autre point important, la commune a volontairement majorée de 15% les devis reçus afin de palier à certaines éventualités.

Financement :

La commune propose de financer ce projet par l'intermédiaire du compte N° 9281.00, « fonds investissements futurs et rénovations » qui au 31/12/19 était créancier de plus de 2,5 Millions. La période d'amortissement est la période maximale autorisée pour ce genre d'investissement.

Conclusions

Au terme de ce rapport, la CoGestFin vous recommande à l'unanimité de ses membres, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL GÉNÉRAL DE BOUGY-VILLARS

- Vu le préavis municipal n°04/2020
- Entendu les rapports des commissions chargées de son étude
- Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour

Décide

- D'accorder à la municipalité un crédit de CHF 1 900 477.- pour le réaménagement et la valorisation de la Grand-rue
- D'autoriser la Municipalité à financer ce préavis par les liquidités courantes
- D'autoriser la Municipalité à prélever la somme de CHF 1 900 477,- sur le fond de réserve N° 9281.00 pour l'amortissement comptable
- D'amortir cet investissement sur une durée de 30 ans.

Commission de Gestion et des Finances de la Commune de Bougy-Villars

Au nom de la Commission de gestion et des finances

Richard Gerritsen

Alec Cergneux

Jean-Michel Thieulin

Alfred Wiesmann



Copies:

Président du Conseil général

Secrétaire du Conseil Général

Municipalité (2)